

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEDAA
29 septembre 2018, 14h
Salle Bamako – Bibliothèque universitaire de
Saint-Serge d'Angers

PRÉSENTS

Bureau : Julie Kergueris, Tomy Lemoine, Émilie Papaix.

Conseil d'administration : Benjamin Rullier.

9 présents : 3 membres du bureau, 1 membre du conseil d'administration, 4 étudiants, 1 diplômé.

ABSENTS EXCUSÉS

Bureau : Valentin Gaudemard, Gwendoline Guihard, Stéphane Le Maguer.

Conseil d'administration : Lucy Halliday, Romain Simonneau.

ORDRE DU JOUR

1. RAPPORT MORAL

- 1.1. Activités du bureau
- 1.2. Relations extérieures

2. RAPPORT FINANCIER

3. PROJETS

4. COMMISSIONS

- 4.1. Comité des fêtes
- 4.2. Services en ligne
- 4.3. Bureau emploi

5. PERSPECTIVES

6. VOTE DU BILAN

7. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

L'assemblée générale débute à 14h45.

1. RAPPORT MORAL

Rapporteur : Tomy Lemoine

Tomy Lemoine commence par établir un point sur les activités de l'association au cours de l'année écoulée. Il constate que l'AEDAA compte parmi ses adhérents de plus en plus d'étudiants et de moins en moins de diplômés. Un constat similaire peut être fait dans les autres associations d'archivistique françaises. Tomy Lemoine rappelle que les objectifs de l'association ne changent pas : il s'agit toujours d'aider les étudiants et diplômés à s'insérer professionnellement par le développement d'un réseau. L'association est également attachée à la promotion de la formation angevine. L'implication dans l'association a demandé un investissement personnel important pour les membres du bureau et des commissions au cours de cette année, notamment en raison d'un nombre d'adhérents actifs en diminution.

1.1. Activités du bureau

Tomy Lemoine passe aux points forts des activités du bureau pour l'année 2017-2018. L'association a mené des actions réalistes et a été à l'écoute de ses adhérents, dont les étudiants, adhérents majoritaires. Ce sentiment n'a pas toujours été partagé par l'ensemble des adhérents, au regard de certains retours.

Le bureau emploi a été très actif. De plus, alors que le site « Profession Archivistes » avait eu une période de grande activité en 2017, celle-ci a été quasiment nulle entre décembre 2017 et cet été. Il y a eu des offres d'emplois publiées sur le site que l'on ne trouvait pas ailleurs selon Benjamin Rullier.

La présence de l'association sur les réseaux sociaux a également été importante. Cependant, Tomy Lemoine signale un problème de visibilité de certains messages ; le plan de communication pourrait être amélioré. De plus, certains outils de communication ne sont peu, voire pas utilisés par les membres de l'association (Trello et le forum). Le Trello fonctionne bien mais il y a parfois des problèmes de communication car les membres du tableau ne sont pas toujours alertés de messages les concernant.

Tomy Lemoine fait également part des difficultés liées aux nouveaux statuts et notamment les modalités de composition du bureau. Pour ces raisons, les méthodes d'organisation ne portent pas totalement leurs fruits, les statuts entraînant un renouvellement annuel d'au moins la moitié du bureau. Audrey Lestage (M2) interroge sur les modalités pratiques et s'il existe une distinction entre le bureau des étudiants, celui des diplômés et le bureau principal. Tomy Lemoine explique que dans les faits, les deux premiers sont plutôt des entités informelles, qui peuvent être réunies informellement dans le cadre de projets spécifiques. Les candidatures l'an dernier s'étaient faites par liste pour les étudiants, ce qui n'a pas été le cas cette année. Audrey Lestage informe que si les candidatures ont été déposées à titre personnel, l'ensemble de la promotion de M2 en a discuté au préalable.

De plus, des problématiques techniques liées au fonctionnement du site web ont pollué

certaines activités. C'est le cas de spams envoyés suite à la création de faux comptes sur le site web. Ce point est également souligné par Émilie Papaix et Julie Kergueris, l'envoi intempestif de courriels ayant compliqué la gestion de la boîte mail. Le problème n'est pas encore résolu.

L'établissement de procédures pour certaines tâches récurrentes (organisation de l'assemblée générale, modification des statuts ou renouvellement du bureau) pourrait être réalisé. Benjamin Rullier signale que ce sont des choses qui ont déjà été faites. La mise à l'écrit des procédures récurrentes pourrait aider les nouveaux membres du bureau et les personnes souhaitant s'investir au sein des commissions. De plus, les étudiants présents dans la salle signalent que certaines personnes ne souhaitent pas s'engager dans l'association car elles ne sont pas sûres d'avoir les compétences et ne voient pas ce que cet engagement pourrait leur apporter à titre personnel. Les membres du conseil d'administration les informent que les diplômés sont là pour les aider : au sein du bureau les mandats fonctionnent par binômes et au sein des commissions des équipes sont également formées. Tomy Lemoine signale aussi que l'implication associative est toujours un plus sur un curriculum vitae.

Toutefois, le président signale que les enjeux de l'association sont moins forts que par le passé. Benjamin Rullier ajoute que la diffusion des offres d'emploi n'a plus le même poids qu'auparavant – les étudiants et jeunes diplômés adhéraient massivement dans l'optique de disposer des offres d'emploi récentes. L'association est toujours un moyen de se constituer un réseau. Le cadre associatif est restreint au territoire angevin. Benjamin Rullier souligne l'importance de mettre en place un café archives sur le fonctionnement de l'association en ce début d'année universitaire – expérience qui pourrait être renouvelée chaque année. Benjamin Rullier est d'accord pour animer cet événement. De plus, Benjamin Rullier et Romain Simonneau ont eu l'idée de réaliser un audit sur le fonctionnement de l'association – notamment en lien avec le bureau emploi et sa nouvelle newsletter. Le conseil d'administration aimerait connaître l'avis de ses adhérents sur l'utilisation des offres d'emploi et la communication (réseaux sociaux, site internet et forum) par exemple.

1.2. Relations extérieures

Un des projets est la finalisation de l'annuaire avec la mise en place de cartes permettant de localiser le lieu de travail des membres ayant accepté d'y figurer. La mise en place de ce répertoire pourrait permettre d'envisager des rencontres entre anciens étudiants de la formation. Le forum des archivistes de 2019 de Saint-Étienne pourrait être une autre occasion de rencontres. Le précédent forum, celui de Troyes, en 2016, avait été l'occasion d'un temps de dialogue et de rencontres autour d'un café archives entre les étudiants et des diplômés angevins et d'autres formations.

Dans l'immédiat, le bureau a besoin de connaître les calendriers des Lpro et Master 1 et 2 pour organiser des événements sur Angers. Benjamin Rullier propose que les diplômés puissent échanger avec les étudiants et jeunes diplômés au sujet des salaires et des conditions de travail. En effet, il s'agit d'un terrain inconnu pour les étudiants, la formation ne proposant pas de pistes pour négocier son salaire. Benjamin Rullier invite également les étudiants à questionner les intervenants lors des cours.

La mise en ligne du forum est ensuite évoquée. Il a été créé pour être un lieu d'échanges et de propositions entre le conseil d'administration et les adhérents.

Tomy Lemoine termine cette présentation introductive en signalant que les activités de l'association peuvent être étendues en fonction des propositions et de l'implication des adhérents.

Cette année, les membres actifs étaient moins nombreux, ce qui a entraîné une lassitude du bureau – leur charge de travail ayant augmenté – et quelques problèmes de communication.

Les adhésions sont en baisse (66 en 2018 contre 86 en 2017 alors que cette année connaissait déjà une diminution). Il semble que cette tendance se prolongera dans les années à venir : les effectifs des promotions d'étudiants étant moins importants. De plus, les anciens diplômés se tournent plutôt vers l'AAF.

2. RAPPORT FINANCIER

Rapporteur : Tomy Lemoine pour Stéphane Le Maguer

Les comptes de cette année sont déficitaires de 800 euros. Tomy Lemoine signale que deux journées d'intégration ont été comptabilisées dans l'année 2017-2018 ce qui explique en partie ces chiffres. Il s'agit d'envisager de nouveaux financements pour l'année à venir ou de demander des participations de la part des adhérents.

16 % des dépenses correspondent à des frais de déplacement pour le conseil d'administration, l'achat de crayons et de sweats compte pour 30 % des dépenses mais 47 % des recettes. Une subvention de 300 euros a été accordée à la journée d'étude.

Benjamin Rullier signale que des démarches auprès du FSDIE avaient été un temps envisagées pour financer des événements (Café Archives par exemple). Les démarches sont toutefois complexes et se planifient longtemps à l'avance. Julie Kergueris mentionne la démarche de labellisation effectuée l'an dernier, celle-ci est à renouveler pour cette année puisqu'elle donne droit à 300 euros. Tomy Lemoine évoque également le projet Téléme mené par M. Boisson qui permet d'avoir droit à des subventions, cette option avait été envisagée mais les tentatives de contact n'ont pas abouti.

Un des leviers de recettes reste les adhésions. Benjamin Rullier signale que l'AAF est un peu dans la même situation, ses dépenses ayant augmenté. L'association a donc choisi d'augmenter ses cotisations, ce qui peut être un moyen de combler les dépenses. Il faudrait, dans un premier temps, susciter l'adhésion chez les diplômés, leur cotisation étant plus élevée et leur coût pour l'association moindre.

Total des comptes :

2015-2016	11 200 euros
2016-2017	11 400 euros
2017-2018	10 600 euros

version réalisée cette année. Il rappelle que le projet a essentiellement mobilisé des étudiants. Cette nouvelle version reprend des idées d'anciens numéros, mais le hiatus ayant été long, des différences sont à noter. Le public visé est essentiellement les étudiants, les contributeurs sont également en majorité des étudiants. Il avait été envisagé de publier certaines interventions de la journée d'étude, ce qui n'a finalement pas été fait. Adrien Guinebault informe que la couverture – il s'agit d'un négatif d'une plaque de verre d'un navire de l'arsenal de Brest – symbolise le renouveau. Le choix de ne pas s'adresser aux diplômés est lié au manque de temps et de contact avec ceux-ci. Cependant, l'idée avec ce nouveau numéro est d'amorcer une nouvelle phase. Dans l'ancienne formule, des numéros étaient publiés plus régulièrement mais le contenu n'était pas le même, il s'agissait plutôt de bulletins sur la vie de l'association et plus généralement de prendre des nouvelles des anciens étudiants. Ce nouveau numéro présente le nouveau forum, comporte un encart sur le projet et la vente de sweats, raconte des parcours d'étudiants et des expériences de stage, évoque les archives universitaires en France via l'expérience d'une étudiante, comprend une note de lecture et une rubrique « carte blanche ». Benjamin Rullier lance l'idée de réaliser des retours d'expérience sur l'alternance dans un prochain numéro. Dans un premier temps, il avait été envisagé d'imprimer la revue pour la diffuser aux archives départementales ainsi qu'à la bibliothèque universitaire. L'optique a été revue, elle sera finalement envoyée aux adhérents et diffusée aux étudiants. Le projet d'un nouveau numéro pourrait être piloté par les M2 s'ils le souhaitent.

Il est noté que la soirée de bienvenue des M1 et M2 se démocratise et fonctionne bien depuis trois ans.

4. COMMISSIONS

Les activités des commissions emploi et communication ayant été précédemment évoquées, il est donc décidé de passer directement aux activités du comité des fêtes.

4.1. Comité des fêtes

Rapporteur : Benjamin Rullier

Benjamin commence par présenter la composition du comité des fêtes pour l'année 2017-2018. Il est lui-même chargé de coordonner les événements, et est le représentant de la commission au sein du conseil d'administration. Maxime Samanos est chargé de la coordination des événements pour la communauté étudiante. Lucy Halliday, Tomy Lemoine et Émilie Papaix ont œuvré à la mise en place d'événements au cours de l'année. Il s'agit pour la nouvelle année qui s'annonce de savoir qui souhaite être membre de cette commission.

Benjamin détaille ensuite le programme des activités. Entre septembre et décembre 2017 ont été organisés les événements suivants : soirée de bienvenue, journée d'intégration, AEDAA'péro à l'issue de l'assemblée générale et un café archives sur les œuvres de fiction avec l'intervention de Romain Simonneau qui a bien fonctionné. Entre janvier et août 2018, il a été plus difficile d'organiser des activités, même si les administrateurs n'ont pas manqué d'idées, celles-ci n'ont pas pu s'insérer dans le calendrier des différentes formations et aboutir. Il est proposé d'organiser systématiquement des AEDAA'péro après les conseils d'administration (4 par an) et après l'assemblée générale pour maintenir des activités et un lien entre les membres. Un autre AEDAA'péro pourrait être mis en place lors du forum de Saint-Étienne. Benjamin Rullier signale

que le bilan est similaire à celui des autres années. Audrey Lestage interroge sur la mise en place d'un planning pour pallier le manque d'activités. Cette idée a déjà été évoquée, Benjamin Rullier propose que des dates soient fixées à l'avance pour les Cafés archives par exemple.

Benjamin Rullier évoque la relève de la commission et les perspectives de celle-ci, le forum pourrait être utilisé comme un outil d'aide pour les nouveaux membres. Il pourrait être aussi un lieu de dialogue relatif au fonctionnement des commissions. Benjamin Rullier s'interroge également sur l'avenir des cafés archives – un concept de notre association qui a été repris par les autres associations d'archivistique – qu'est-ce que l'association peut apporter de nouveau ? De plus, il exprime la volonté de disposer d'une liste de volontaires au sein de la commission et de définir des procédures pour l'organisation d'événements réguliers afin de faciliter la tâche aux étudiants. Benjamin Rullier a également pensé qu'une enquête pourrait être menée afin de connaître les sujets que les étudiants souhaiteraient développer. De plus, un lien plus poussé pourrait être établi entre les sujets des cafés archives et le contenu des réseaux et médias sociaux de l'association (forum, site, Facebook et Twitter).

Benjamin Rullier termine en proposant de nouvelles activités pour l'année à venir. Un café archives pourrait être organisé autour du fonctionnement de l'AEDAA, de la rédaction des mémoires de Lpro, M1 et M2, des concours de la fonction publique ou des retours d'expérience d'anciens diplômés sur des thématiques métiers, comme par exemple le RGPD. Tomy Lemoine pourrait venir présenter son mémoire de M1. Pour le café sur les concours, deux diplômés détenteurs du concours d'attaché territorial de conservation ou assistant de conservation du patrimoine (catégorie A et B) pourraient être conviés. Par ailleurs Benjamin est d'accord pour être l'un des animateurs. Il se propose également pour venir parler du RGPD en tant que délégué à la protection des données à l'université de Rennes II.

Une des possibilités, déjà évoquée au cours de l'année, est d'organiser des événements conjointement avec le BDE Histoire. Les M2 présents informent que l'an dernier, une étudiante, Mélanie Apatie avait négocié des places pour le gala d'Histoire pour certains étudiants de la promotion. De plus, il peut être envisagé d'organiser des sorties avec le BDE Histoire. Les étudiants informent que le BDE d'Angers est tout de même très tourné vers la fête.

Des visites culturelles sur Angers ou Paris peuvent également être envisagées, peut-être en collaboration avec les étudiants des bibliothèques. La location d'un bus peut être mise à l'étude en fonction des financements. Benjamin Rullier évoque également l'idée de faire une « journée des anciens » ou de reprendre le projet « d'AEDAA'Camp » précédemment envisagé. Il s'agirait d'organiser un séminaire sur deux ou trois jours avec des conférences et des tables rondes sur des sujets archivistiques précis et de dédier un temps à des activités ludiques et culturelles. Ce projet s'adresserait aux diplômés et aux doctorants, public peu captif de l'association.

4.2. Services en ligne

Tomy Lemoine résume l'état de certains projets de la commission « services en ligne ». Il est de l'avis des membres du bureau et des commissions que le projet d'annuaire est à finaliser. Le réseau LinkedIn est également à creuser. Des projets d'enquêtes de satisfaction pourront être menés, en parallèle d'un projet statistique sur les adhérents, ce qui permettrait de réaliser des graphiques et des cartes pour alimenter le site.

4.3. Bureau emploi

Il est rappelé que le bureau emploi fonctionne toujours bien. Cependant, la consultation des offres d'emploi sur le site de l'AEDAA va-t-elle être impactée par un retour d'un rythme de publication régulier sur le site « Profession archiviste » ?

5. PERSPECTIVES

Rapporteur : Tomy Lemoine

Le projet d'inventaire des archives de l'association est toujours dans les tiroirs. Tomy conclut en signalant que malgré quelques soucis de communication, l'association a mené plusieurs projets cette année.

Émilie Papaix évoque l'élection des représentants de promotions (M1 et M2). Il est rappelé aux étudiants que le représentant élu par l'ensemble des promotions doit être membre de l'association pour siéger au conseil d'administration. Le représentant doit adresser un procès-verbal signé au président de l'AEDAA comportant ses nom et prénom ainsi que la date de l'élection.

Amandine Marteel interroge sur la réédition des sweats cette année. Le bureau prévient que si l'action a bien fonctionné en 2018, il n'est pas certain que cela se répète deux ans de suite, les commandes pouvant être moindres. Il s'agira de mener une enquête préalable sur le nombre de personnes intéressées afin d'être à l'équilibre financier. Le projet de stand, lors de la journée d'archivistique des M2, pourrait être reconduit et dirigé par les M1 comme l'an passé dans le cas où une vente serait organisée.

6. VOTE DU BILAN

Le bilan est voté à l'unanimité.

7. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Emmanuelle Fouchier se présente spontanément au sein du bureau des étudiants. Les candidats de ce bureau sont les suivants :

- Audrey Lestage (M2),
- Emmanuelle Fouchier (Lpro),
- Damien Huon (M2).

Liste des candidats pour le bureau des diplômés et doctorants :

- Tomy Lemoine (promotion 2017-2018),
- Stéphane Le Maguer (promotion 2016-2017),
- Emilie Papaix (promotion 2016-2017).

Résultat de l'élection du bureau des étudiants, 7 votants (dont 3 par procuration) :

- Audrey Lestage : 7 voix,
- Emmanuelle Fouchier : 7 voix,

- Damien Huon : 7 voix.

Résultat de l'élection du bureau des diplômés et doctorants, 5 votants :

- Tomy Lemoine : 5 voix,
- Stéphane Le Maguer : 5 voix,
- Emilie Papaix : 5 voix.

Répartition du bureau général de l'AEDAA :

- Audrey Lestage : présidente,
- Tomy Lemoine : vice-président,
- Emmanuelle Fouchier : trésorière,
- Stéphane Le Maguer : vice-trésorier,
- Damien Huon : secrétaire,
- Emilie Papaix : vice-secrétaire.

Fin de l'assemblée générale à 17h15.